PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

J'entends l'ALARME SONORE ou un feu m'est signalé par quelqu'un

Je suis témoin d'un FEU

Ou

Je localise le lieu (sur la centrale incendie dans le cas d'une alarme) et me rends sur place pour être témoin du feu

J'ANALYSE LA SITUATION

Je peux maîtriser le feu avec les moyens dont je dispose sans me mettre en danger et sans mettre en danger les autres.

J'attaque le foyer avec un extincteur sans prendre de risques

Le Feu est tel que je ne peux pas le maîtriser sans risque.

J'appelle les pompiers et le responsable du Service des Sports 05/62/42/54/58 ou l'Astreinte 06/72/83/94/01 et j'attends les secours

Je coupe la vanne Gaz général située « R -1 à coté de de la sortie de la fosse de gymnastique et de la chaufferie »

Je coupe l'interrupteur général électrique situé au « R -1 à côté de l'entrée matériel »

Je dirige les personnes vers le point de ralliement « côté parking entrée du Palais des Sports, chemin Lannedarré »

Pendant l'attente des pompiers leur préparer :

- Le registre de Sécurité Incendie qui comporte entre autres le plan d'intervention.
- Indique les associations et personnel afin qu'ils sachent quel public est présent dans l'établissement.